

## Rappel des activités des organismes

### CENTRE DE FEMMES LA MARG"ELLE"

#### Déjeuners Collectifs

Les **jeudis 4 et 18 mai, 1<sup>er</sup> juin, 13 juillet et 24 août de 9h00 à 11h30.**

Coût 4\$/membre et 7\$/non-membre.

Ces déjeuners se déroulent dans une ambiance décontractée, chaleureuse et propice à créer des liens. Que ce soit pour discuter, briser l'isolement, passer un bon moment entre femmes, ces rencontres vous permettront d'échanger. Animatrice : Nancy Mailly.

#### Cafés-Rencontres

**Jeudi 28 avril à 9h00.** Thème: Mieux comprendre la violence sexuelle. Pour inscription ou informations: **450 454-1199.**

#### Club de marche

As-tu le goût de bouger? Manon accompagnera, **tous les mercredis de 13h30 à 16h00**, celles qui sont intéressées à se mettre en forme en marchant. Venez bouger avec nous! Au retour, pour celles qui aimeraient échanger sur divers sujets (libre), «une pause-café & discussion». Les non-marcheuses sont bienvenues. Coût: gratuit.

\*\*\*\*\*

### LA FADOQ DE SAINT-RÉMI

#### Voyage à l'hôtel Chantecler du 20 au 22 juin

Deux nuitées à l'hôtel Chantecler, 6 repas, cocktail à l'accueil et collation en fin de soirée, apéritif avant le souper, animation et activités avec Sylvain Laporte. Coût: 260\$/personne en occupation double. Transport non inclus. Bienvenue à tous.

Informations et pour réserver avant le 15 avril, places limitées: Suzanne Drolet **514 351-8586** ou Claudine Caron **514 717-4927** ou au fadoqstre-mi@gmail.com

\*\*\*\*\*

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Association du Hockey Mineur des Jardins du Québec (AHMJQ) vous invite à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le **27 avril à 19h30** à salle Jupiter du centre communautaire Saint-Rémi, au 25, rue Saint-Sauveur. Plusieurs postes sont à combler. Pour informations, communiquez avec nous au **450 992-4141.**

### CLUB FADOQ SAINT-RÉMI

#### Assemblée générale

Le **27 avril à 19h00** à la salle du Club. Quatre postes sont en élection. Les personnes qui veulent donner de leur temps, vous êtes les bienvenues. Informations: Pauline Riendeau au **450 454-2450.** Présenter une mise en candidature 5 jours avant la date de l'assemblée.

\*\*\*\*\*

### INSCRIPTION BALLE MOLLE FÉMININE DE SAINT-REMI

Les inscriptions auront lieu le **mardi 26 et le jeudi 28 avril 2016 de 19h00 à 21h00.**

Lieu: restaurant 3 grelots au 101 Lachapelle, Saint-Rémi

Coût: 60\$ résident et 70\$ non-résident. Les joutes auront lieu les mercredis à 19h15. Pour informations: Émilie Riendeau au **450 992-1180.**

Pour plus d'informations: [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)



# L'ÉCHO DE SAINT-RÉMI

LE 22 AVRIL 2016

VOL. 20 NO. 16

### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

9/05/2016  
20h00

### PROCHAINES SÉANCES DE LA COUR MUNICIPALE

12/05/2016  
13h30 et 18h00

### MAIRIE

450 454-3993  
105, rue de la Mairie,  
Saint-Rémi (Québec)  
J0L 2L0  
Heures d'ouverture  
du lundi au jeudi de  
8h00 à 12h00 et de  
13h00 à 16h30  
Vendredi de 8h00 à 13h00

### BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture  
du mardi au vendredi  
de 14h00 à 21h00  
Samedi de 13h00 à 16h00

### ÉCOCENTRE

Mercredi de 18h00 à 21h00  
Vendredi de 13h00 à 21h00  
Samedi de 9h00 à 17h00  
Dimanche de 10h00 à 16h00

En cas d'urgence en dehors  
de nos heures d'ouverture  
composez le

310-4141

## LA VILLE VOUS INFORME



### AVIS D'ÉBULLITION DE 1 MINUTE TOUJOURS EN VIGUEUR

[www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

### CHANGEMENT À L'HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LE 27 AVRIL

Veillez noter que le **mercredi 27 avril**, la bibliothèque sera **fermée entre 14h00 et 17h00.** Elle ouvrira à 17h00, en raison de circonstances exceptionnelles. Nous nous excusons de ce contretemps.

\*\*\*\*\*

### LA JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR À LA BIBLIOTHÈQUE

Le **samedi 23 avril**, la bibliothèque municipale remettra aux premiers emprunteurs une rose comme le veut la tradition de la Journée mondiale du livre. De plus, les emprunteurs pourront repartir avec un livre qui leur fera découvrir 5 auteurs québécois, un recueil gracieusement offert par le comité de la JMLDA. Il suffit de se présenter à la bibliothèque **entre 13h00 et 16h00** et effectuer un emprunt pour repartir avec ces cadeaux (quantités limitées).

\*\*\*\*\*

### AVIS IMPORTANT TRAVAUX DE RINÇAGE PRINTANIER DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veillez noter que les travaux de rinçage printanier du réseau d'aqueduc se dérouleront du **11 avril 2016 au 15 mai 2016.**

Il est probable que vous constatiez à l'occasion une couleur jaunâtre, rougeâtre ou orangée dans l'eau durant cette période. Cela peut être dû au détachement de rouille causée par le rinçage. Lorsque le problème se produit, simplement ouvrir un robinet de sortie extérieure (si possible) ou la baignoire pendant 20 à 30 minutes. Il n'y a pas de danger pour la santé.

\*\*\*\*\*

### DOMMAGES SUITE AU DÉNEIGEMENT

Toute personne ayant subi des dommages suite au déneigement, effectué par l'entrepreneur de la Ville sur les routes municipales (et non numérotées), peut faire une demande de réparation **d'ici le 20 mai 2016** auprès du service des Travaux publics en téléphonant à la Mairie au **450 454-3993** poste 0 ou en se rendant directement à la Mairie au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi. En ce qui concerne les routes numérotées, vous voudrez bien vous adresser auprès du Ministère des Transports du Québec au numéro **514 990-5351** durant les heures d'ouverture.

**CONFÉRENCE À LA BIBLIOTHÈQUE  
AMÉNAGEMENTS COMESTIBLES POUR PETITS ESPACES**

Le **jeudi 28 avril de 19h00 à 20h00**. Il peut être simple, peu coûteux et grandement satisfaisant d'aménager chez soi un petit potager pour produire différents produits frais, et ce, même sur un petit terrain ou un balcon! L'architecte paysagiste Ismael Hauteceur vous démontrera comment y arriver en toute facilité. Réservation recommandée au **450 454-3993 #2419**.

\*\*\*\*\*

**AVIS PUBLIC - DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

Lors de sa séance ordinaire qui sera tenue à compter de **20h00, le lundi, 9 mai 2016**, au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi, le Conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

<b>Règlement visé</b>	# V 467-07 et ses amendements	
<b>Emplacement</b>	<b>30, rue des Merisiers (lot 3 845 524)</b>	
<b>Objet de la demande</b>	Permettre une pente de toit de 2/12 sur la partie arrière du toit.	
	<b>Dérogation demandée</b>	<b>Norme actuelle autorisée</b>
<b>Nature et effet</b>	Permettre une pente de toit de 2/12 sur la partie arrière du toit.	Le règlement de zonage exige une pente minimale de 4/12.

<b>Règlement visé</b>	# V 467-07 et ses amendements	
<b>Emplacement</b>	<b>15, rue des Pionniers (lot 4 502 193)</b>	
<b>Objet de la demande</b>	Régulariser la superficie des bâtiments accessoires et permettre une hauteur de bâtiment accessoire plus élevée que les normes prescrites dans la réglementation.	
	<b>Dérogation demandée</b>	<b>Norme actuelle autorisée</b>
<b>Nature et effet</b>	Permettre une superficie totale de bâtiment accessoire de 2 865m <sup>2</sup> . Permettre un bâtiment accessoire d'une hauteur de 13.10m.	La réglementation permet une superficie totale, pour l'ensemble des bâtiments accessoires, de 300m <sup>2</sup> . Dans la réglementation, la hauteur maximale permise pour un bâtiment accessoire industriel est de 6m.

<b>Règlement visé</b>	# V 467-07 et ses amendements	
<b>Emplacement</b>	<b>Rue Yvan-Ménard (lot 5 886 582)</b>	
<b>Objet de la demande</b>	La demande vise à permettre la hauteur d'un bâtiment de 13m de hauteur alors que la norme applicable est de 12m.	
	<b>Dérogation demandée</b>	<b>Norme actuelle autorisée</b>
<b>Nature et effet</b>	Permettre un bâtiment multifamilial d'une hauteur de 13 m.	Le règlement exige une hauteur maximale de 12m pour une habitation multifamiliale.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance. Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**Donné à Saint-Rémi, ce 22 avril 2016  
Diane Soucy, OMA Greffière**

\*\*\*\*\*

**OFFRE D'EMPLOI # OE-25-2016  
POSTE : JOURNALIER OCCASIONNEL CLASSE B**

La Ville de Saint-Rémi est à la recherche de candidats pour combler un poste de « journalier occasionnel, Classe B » pour son Service des travaux publics. Sous la supervision du directeur des opérations, le candidat doit posséder les qualités et compétences requises de même que les exigences nécessaires afin de postuler sur ledit poste.

**Voir description du poste sur le site internet de la Ville.** ([www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca))

**Salaire et conditions de travail :**

Ce poste est régi par la Convention collective de travail des salariés de la Ville de Saint-Rémi.

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature d'ici le **vendredi 6 mai 2016** aux coordonnées suivantes :

Offre d'emploi # OE-25-2016 - Journalier occasionnel, Classe B

a/s Madame Nancy Corriveau, directrice générale

105, rue de la Mairie Saint-Rémi, Québec J0L 2L0

Courriel : [ncorriveau@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:ncorriveau@ville.saint-remi.qc.ca)

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

\*\*\*\*\*

**OFFRE D'EMPLOI # OE-23-2016  
POSTE : JOURNALIER ÉTUDIANT**

La Ville de Saint-Rémi est à la recherche de candidats pour combler trois postes de « journalier étudiant » saison estivale 2016 pour son Service des travaux publics. Sous la supervision du directeur des opérations, le candidat doit posséder les qualités et compétences requises de même que les exigences nécessaires afin de postuler sur ledit poste.

**Voir description du poste sur le site internet de la Ville.** ([www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca))

**Salaire et conditions de travail :**

Ce poste est régi par la Convention collective de travail des salariés de la Ville de Saint-Rémi.

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature d'ici le **vendredi 6 mai 2016** aux coordonnées suivantes :

Offre d'emploi # OE-23-2016 - Journalier occasionnel, Classe B

a/s Madame Nancy Corriveau, directrice générale

105, rue de la Mairie Saint-Rémi, Québec J0L 2L0

Courriel : [ncorriveau@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:ncorriveau@ville.saint-remi.qc.ca)

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.